

Modèle de demande d'autorisation de destruction du Sanglier dans l'intérêt de la santé et de la sécurité publiques

Demander à introduire par le propriétaire du bien à défendre et à envoyer au Directeur du Service extérieur du DNF territorialement compétent (Arlon, Dinant, Liège, Malmédy, Marche-en-Famenne, Mons, Namur, Dinant et Neufchâteau – voir annexe 2).

1. Le demandeur

- Nom :
- Prénom :
- Adresse (rue, n° et boîte) :
- Code postal – Localité (Commune) :
- Téléphone : GSM :
- Fax : Mail :

2. Le bien à défendre

- Type de bien (exemple : jardin, golf, camping...).....
- Situation du bien ou adresse :
- Indices de présence de sanglier(s) :

3. La personne chargée de la destruction souhaitée

- Nom :
- Prénom :
- Adresse (rue, n° et boîte) :
- Code postal – Localité (Commune) :
- Téléphone : GSM :
- Fax : Mail :
- Numéro du permis de chasse délivré par la Région wallonne et validée pour la saison cynégétique en cours :
- La personne chargée de la destruction est ^(biffer les propositions inutiles) :
 - le demandeur lui-même
 - mandatée par le demandeur et est chasseur

4. Moyen employé pour cette destruction :

- Arme à feu, avec ou sans appât non empoisonné, non vivant

NB : Le demandeur s'engage à ne pas poser d'obstacle à la présence d'agents du Département de la Nature et des Forêts sur les biens à défendre aux fins de vérifier le caractère légal des opérations de destruction.

Fait à.....

Le

Signature du demandeur :

En cas de mandat donné pour la destruction souhaitée, faire signer ici pour accord le mandataire, chasseur ou non chasseur :

Autorisation du Directeur du Service extérieur du DNF :

M.
demandeur demeurant à
.....est autorisé à détruire sur le bien à défendre sis à
....., faisant l'objet de la demande ci-avant, un maximum desangliers au moyen
d'armes à feu avec ou sans appât non empoisonné, non vivant et non carné, conformément aux dispositions
réglementaires reprises ci-après.
Cette autorisation vise tant le demandeur que son mandataire, chasseur, désigné dans la demande ci-avant.

La présente autorisation est valable du au

Accordée à
Le

Signature

Copie pour information au cantonnement de :.....

Annexe 1 : Adresse des Directeurs des Services extérieurs du DNF

DIRECTION D'ARLON
Place Didier, 45
6700 ARLON
Tél. 063/ 58.91.64
Fax 063/ 58.91.55
E-mail : arlon.dnf.dgarne@spw.wallonie.be

DIRECTION DE DINANT
Rue Alexandre Daoust, 14 (Bte 3)
5500 DINANT
Tél: 082/ 67.68.80
Fax: 082/67.68.99
E-mail : dinant.dnf.dgarne@spw.wallonie.be

DIRECTION DE LIEGE
Montagne Sainte Walburge, 2
Bâtiment II, 4ème étage
4000 LIEGE
Tél. 04/ 224.58.70-77
Fax 04/ 224.58.77
E-mail : liege.dnf.dgarne@spw.wallonie.be

DIRECTION DE MALMEDY – BULLANGE
Avenue Mon Bijou, 8
4960 MALMEDY
Tél. 080/79.90.41
Fax 080/ 33.93.93
E-mail : malmedy.dnf.dgarne@spw.wallonie.be

DIRECTION DE MARCHE-EN-FAMENNE
Rue du Carmel, 1 (2e étage)
6900 MARCHE-EN-FAMENNE - MARLOIE
Tél. 084/ 22.03.43
Fax 084/ 22.03.48
E-mail : marche.dnf.dgarne@spw.wallonie.be

DIRECTION DE MONS
Rue Achille Legrand, 16
7000 MONS
Tél. 065/ 32.82.41
Fax 065/ 32.82.44
E-mail : mons.dnf.dgarne@spw.wallonie.be

DIRECTION DE NAMUR
Avenue Reine Astrid, 39-45
5000 NAMUR
Tél. : 081/71.54.00
Fax : 081/71.54.10
E-mail : namur.dnf.dgarne@spw.wallonie.be

DIRECTION DE NEUFCHATEAU
Chaussée d'Arlon, 50/1
6840 NEUFCHATEAU
Tél. 061/ 23.10.34-9
Fax 061/ 23.10.40
E-mail : neufchateau.dnf.dgarne@spw.wallonie.be